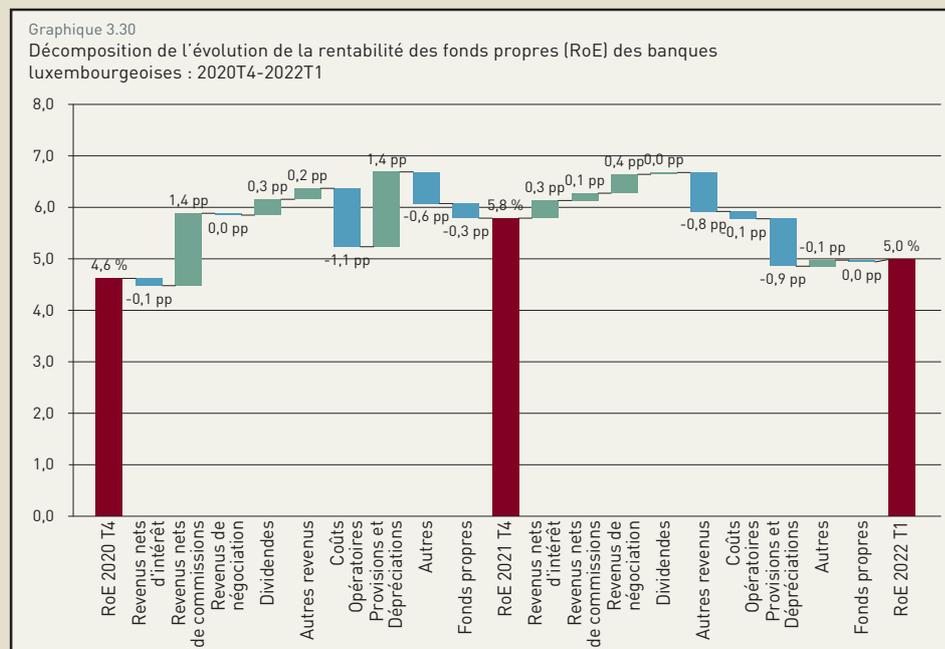
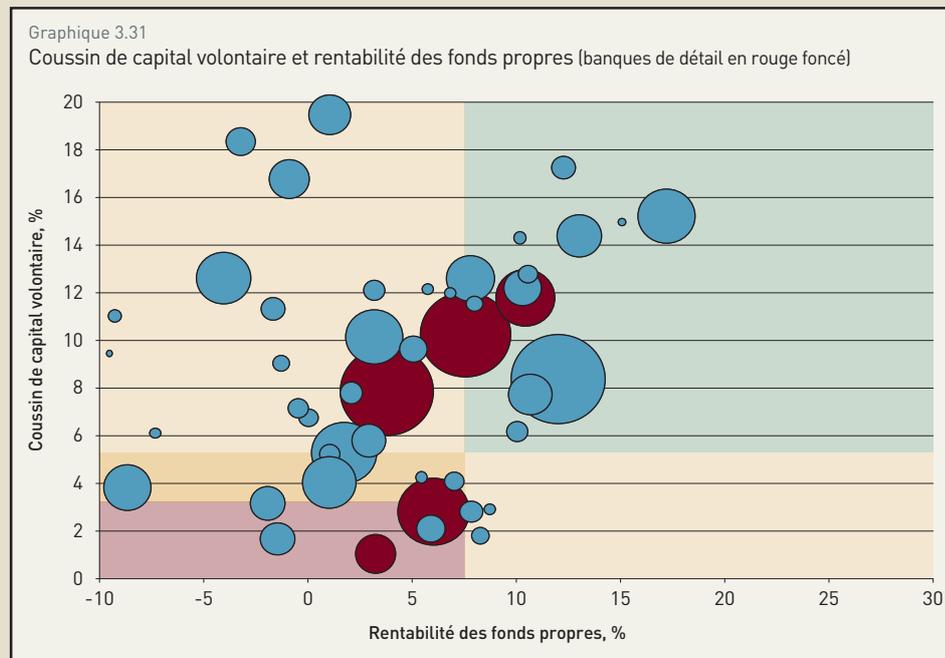


Encadré 3.6 :

## PROFITABILITÉ BANCAIRE ET RÉSILIENCE



Sources : CSSF ; Calculs BCL ; Période : 2020 T4-2022 T1. Plus haut niveau de consolidation, branches exclues. Données annualisées pour le premier trimestre 2022.



Sources : CSSF, calculs BCL. 2022 T1. La zone rouge est définie par une rentabilité des fonds propres inférieure à 8 % et un coussin de capital volontaire inférieur à 4 %. Le coussin volontaire est défini comme le capital CET1 supérieur à l'exigence de capital minimal. Échantillon de banques dont l'actif total est supérieur à deux milliards d'euros avec un coussin volontaire inférieur à 20 % et une rentabilité des fonds propres inférieure à 30 %.

La faible profitabilité du secteur bancaire constitue un enjeu pour la stabilité financière et pour la croissance économique dans la mesure où la profitabilité demeure la « première ligne de défense » des banques en cas de matérialisation de chocs négatifs. En effet, des niveaux élevés de profitabilité permettent aux banques d'accroître leurs fonds propres par le biais des bénéfices non distribués et en attirant de nouveaux investisseurs sur la valeur de leurs actions. La baisse tendancielle de la profitabilité pourrait à l'opposé se traduire par une érosion progressive des fonds propres et contraindre les établissements bancaires à limiter leurs flux de crédits à l'économie et réduire leur résilience en cas de chocs futurs<sup>64</sup>.

Au cours des quinze dernières années, la profitabilité bancaire au Luxembourg, mesurée par la rentabilité des fonds propres (RoE), a été divisée approximativement par trois. Elle s'élevait à 4,6 % à la fin de l'année fin 2020 en raison de la progression des flux de provisions dans le contexte de pandémie

64 Une profitabilité faible pourrait également inciter les banques à prendre plus de risques et menacer la stabilité financière à long terme.

(graphique 3.30)<sup>65</sup>. En 2021, la reprise économique, permise par l'importante couverture vaccinale et la réduction progressive des mesures de confinement, a favorisé le rebond de la rentabilité bancaire au Luxembourg. Au quatrième trimestre de 2021, la rentabilité agrégée des fonds propres atteignait 5,8 %, soit une progression de 1,2 point de pourcentage par rapport à la fin de l'année 2020. La croissance des revenus de commissions et la baisse des flux de provisions sont les composantes ayant le plus fortement contribué au rétablissement de la rentabilité bancaire au Luxembourg en 2021 (+1,4 p.p., respectivement).

Au premier trimestre 2022, les données annualisées suggèrent une nouvelle baisse de la rentabilité bancaire de 5%, approximée par une rentabilité agrégée des fonds propres, soit une diminution de 0,8 p.p. par rapport à la fin de l'année 2021. Bien que les principales sources de revenu affichent une croissance positive avec des contributions des revenus nets d'intérêt et des revenus nets de commissions, respectivement de 0,3 p.p. et 0,1 p.p., la baisse des « autres revenus » et la progression des provisions ont pesé sur la rentabilité des fonds propres de respectivement 0,8 p.p. et 0,9 p.p. Si la baisse des « autres revenus » résulte d'effets ponctuels non corrélés à la dynamique macroéconomique, l'augmentation des provisions reflète quant à elle l'accroissement du risque de crédit dans le contexte de tensions géopolitiques importantes.

Bien que le secteur bancaire luxembourgeois soit résilient dans son ensemble avec un ratio de capital CET1 agrégé de 17,7 % au premier trimestre 2022, des poches de vulnérabilités existent au niveau individuel. Le graphique 3.31 illustre le fait que plusieurs banques affichaient au premier trimestre de 2022 des coussins de fonds propres volontaires<sup>66</sup> et une rentabilité relativement faible (voir rectangle en bas à gauche du graphique). C'est le cas de trois banques domestiques. Ces banques disposent de peu de marge de manœuvre en termes de fonds propres avant d'atteindre le seuil du montant maximal distribuable<sup>67</sup> en dessous duquel des restrictions de distributions de dividendes seraient nécessaires.

Pour 2022, les projections réalisées suggèrent que la progression de la rentabilité bancaire serait plus modérée que précédemment anticipée malgré l'augmentation des taux d'intérêt (voir Encadré 3.5).

65 L'ensemble des calculs réalisés pour cet encadré sont effectués au plus haut niveau de consolidation excluant les branches non soumises à des exigences de fonds propres.

66 Le coussin volontaire est défini comme étant le montant de capital CET1 au-delà de l'exigence de capital minimale spécifique à la banque, y compris le P2G.

67 En anglais « Maximum Distributional Amount (MDA) threshold ».

Au 31 décembre 2021, le ratio de solvabilité de base de catégorie 1 (Common Equity tier 1 – CET 1) des banques luxembourgeoises a atteint un niveau de 22,7 %, en légère baisse par rapport à 2020 où le ratio s'élevait à 23,8 %. Quant aux deux composantes du ratio de solvabilité CET 1, il est à noter une augmentation des actifs pondérés par le risque de 8,5 % par rapport à une augmentation des fonds propres CET 1 de 3,6 %. Au premier trimestre 2022, le ratio de solvabilité CET1 a légèrement baissé pour s'élever à 22,5 % au 31 mars 2022.

Le niveau agrégé élevé de capitalisation se reflète également dans les données granulaires. Le graphique 3.32 illustre la distribution des ratios CET 1 des établissements de crédit. La distribution des ratios est caractérisée par une asymétrie positive. La médiane est passée de 25,5 % fin décembre 2020 à 25,2 % fin décembre 2021 et à 24,3% fin mars 2022. Les premier et troisième quartiles de la distribution s'élevaient à 19 % et 38 % respectivement. Enfin, 86-87 % des établissements considérés présentaient un ratio CET 1 supérieur à 15 % pour les périodes sous revue.

Sur base du tableau 3.12, il est à constater que les banques de faible taille maintiennent des ratios de solvabilité CET 1 supérieurs aux établissements de crédit de taille importante et moyenne. Les établissements de crédit dont les encours bilanciaux dépassent 10 milliards d'euros affichaient un ratio